

# Ensemble aimons notre ville



## Le pacte de mandature 2014-2020

### LES NOGENTAIS AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Nous vous avons présenté, dans deux documents, notre programme en matière d'équipements et de services pour les années 2014 à 2020.

L'ensemble de ce programme n'a qu'une finalité : le bien vivre des Nogentaises et des Nogentais de tous âges et de tous horizons sociaux, car la vraie richesse de Nogent ce sont ses habitants, nous voulons pour eux le meilleur. Les citoyens sont au cœur de notre projet.

### NOS ENGAGEMENTS EN 12 POINTS CLÉS

#### 1 FINANCES : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Agir sur le pouvoir d'achat des Nogentais en n'augmentant pas la fiscalité communale, poursuivre l'optimisation des services municipaux et générer des recettes issues de l'activité économique, tel est l'objectif franc et sérieux que nous nous fixons (promettre une baisse de la fiscalité serait démagogique et irresponsable).

#### 2 FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE DES NOGENTAIS

Mettre en place un "compte citoyen" numérique, guichet unique permettant l'accès aux services municipaux sans contraintes d'horaires (l'étude est en cours).



#### 3 RÉALISER LES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Répondre aux besoins et aux attentes des Nogentais dans différents domaines : petite enfance, école, nouvelles halles, stadium, maison des associations, pôle gérontologique, espace culturel...

#### 4 PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

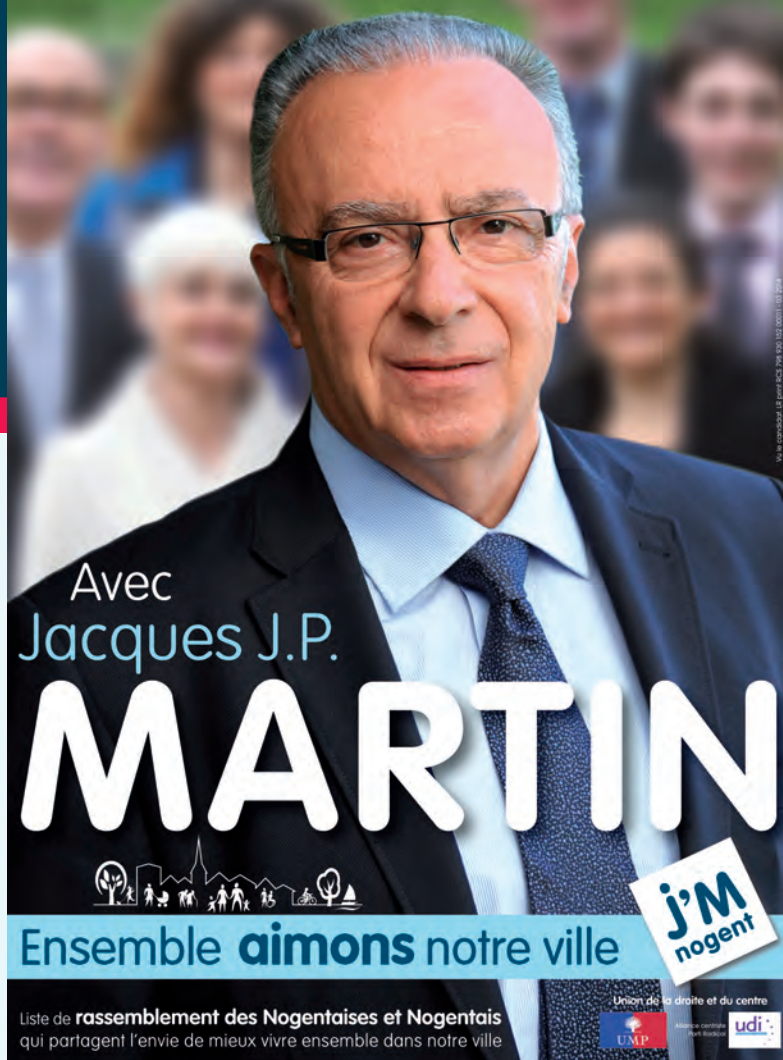
Permettre aux Nogentais de vivre dans une ville harmonieuse, propre, arborée et fleurie, au patrimoine architectural protégé par le **PLU patrimonial**, représente un engagement majeur. Rechercher la performance en matière de développement durable (transitions énergétique et écologique, lutte contre les pollutions, éco constructions...) est une composante du mieux vivre.

#### 5 SE SOUCIER DU BIEN ÊTRE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- ◆ Faciliter la vie des familles (petite enfance, scolaire)
- ◆ Valoriser la jeunesse, étape fondatrice de la vie
- ◆ Accompagner les seniors pour un nouveau parcours de vie (des jeunes seniors aux personnes très âgées dépendantes)

#### 6 ENCOURAGER LA DYNAMIQUE ET LA RICHESSE ASSOCIATIVE

Au service de la citoyenneté, moteur de la cohésion sociale.



#### 7 RENFORCER LES SOLIDARITÉS POUR QUE LA VILLE N'OUBLIE PERSONNE

Agir pour que chaque habitant trouve sa place dans la ville en luttant contre les inégalités sociales, en soutenant les personnes en difficulté et en facilitant la vie des personnes en situation de handicap.

#### 8 RESPECTER LES ENGAGEMENTS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Offrir un éventail de logements permettant une mixité sociale par la mixité de l'habitat, un accompagnement des familles dans leur parcours résidentiel. Poursuivre la réhabilitation des logements anciens et favoriser l'implantation de petites résidences dispersées, y compris en locatif aidé, dans le cadre d'un urbanisme modéré et d'un PLU patrimonial.

#### 9 FAIRE DE NOGENT UNE VILLE ENCORE PLUS SÛRE

Développer nos actions pour la sécurité au quotidien, renforcer les préventions, la vidéoprotection et lutter contre les cambriolages.



#### 10 ENCOURAGER L'ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE

Encourager la pratique sportive et l'éducation à la culture, dès la maternelle : une démarche porteuse d'égalité des chances. Poursuivre ces actions par une offre diversifiée de pratiques et de loisirs culturels et sportifs pour tous les âges et à tous niveaux, éléments de convivialité et du mieux vivre ensemble.

#### 11 AGIR POUR DÉVELOPPER LE COMMERCE ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Reconstruire le marché en y intégrant des commerces alimentaires permanents, dynamiser le commerce en centre ville, accueillir des commerces de proximité au rez-de-chaussée de la cité d'affaires Nogent Baltard...

Favoriser l'implantation d'activités économiques, génératrices d'emplois, apporter ainsi des emplois et des nouvelles ressources fiscales à la Ville. Faire vivre les labels touristiques.

#### 12 RENFORCER LA DÉMOCRATIE LOCALE

Associer les Nogentais en développant de nouvelles instances ouvertes de concertation pour les grands projets afin que la vie de la commune soit l'affaire de tous. S'impliquer dans la formation des jeunes à la citoyenneté.

Comme vous j'aime Nogent!  
Jacques J.P. Martin

# PLACER LE CITOYEN AU CŒUR DE L'ACTION

## Pour une démocratie locale active

L'échelon local est le plus fécond de la démocratie. Nous souhaitons placer le citoyen au cœur des politiques publiques, en misant sur l'intelligence collective afin de dégager des synergies. Il s'agit de mettre en œuvre la construction d'un destin commun, basé sur la solidarité, l'équité, la justice sociale, le respect des femmes et des hommes, la coopération, l'ouverture au monde.

### DÉVELOPPER LES INSTANCES PARTICIPATIVES

L'ensemble des actions suivantes sera piloté par un adjoint délégué à la démocratie locale.

#### Revivifier les conseils de quartier

À partir de l'expérience de 2008-2014, revoir le fonctionnement des conseils de quartier, donner aux Nogentais envie de s'investir dans les thématiques de proximité mais aussi dans des sujets d'intérêt plus général (en liaison avec d'autres instances participatives).

#### Préparer la jeunesse à une vie citoyenne active

◆ Créer un conseil municipal des enfants, niveau CM1-CM2. Favoriser ainsi l'apprentissage des savoir-faire et savoir-être et former des citoyens adultes actifs et responsables.

◆ Renforcer le Conseil des Jeunes Nogentais (12-18 ans) pour permettre à plus de jeunes, d'horizons différents, d'échanger entre eux, de devenir des acteurs de leur ville et des relais de la jeunesse avec les pouvoirs publics locaux.

#### Développer le conseil de sages

Associer les seniors à la vie de leur ville, en valorisant leur place dans la société par un partage de leurs expériences et de leur vécu. Favoriser les rencontres avec les jeunes pour une dynamique intergénérationnelle.

#### Créer des commissions extra-municipales thématiques

Associer des Nogentais experts sur la thématique ou engagés dans la vie locale pour aider au travail de réflexion et de proposition (sport-culture-loisirs, développement durable...).

#### Conduire des débats publics

Créer une commission locale du débat public, animée par un magistrat. Cette commission aura un rôle majeur dans la consultation des Nogentais et l'élaboration des projets qui les concernent directement, comme celui du Cœur de Ville avec les nouvelles halles du marché.

#### Utiliser le numérique pour plus de lisibilité et de transparence

Mettre à disposition des Nogentais les informations nécessaires

à la fabrication de leur propre jugement (type Open data, Internet, Facebook), sans négliger l'information "papier".

### AU CONSEIL MUNICIPAL

#### Donner une légitimité accrue aux minorités municipales

◆ Attribuer la présidence de la commission des Finances à un élu de l'opposition (ce qui avait été fait en 2008 mais refusé par le représentant du PS).

◆ Créer une commission municipale annuelle d'attribution des subventions aux associations, ouverte à tous les élus, pour renforcer la transparence.

#### Former les élus locaux

Revivifier la démocratie par une utilisation renforcée du droit à la formation des élus locaux, pour leur donner les moyens d'exercer pleinement leur mission, notamment en début de mandat dans le domaine des finances.

#### Diffuser les séances du conseil municipal

En audio (podcast) et en vidéo pour les séances concernant les finances communales et les délibérations majeures.

#### Inciter les Nogentais à assister aux séances

En leur fournissant à l'entrée un résumé des rapports présentés.

### LE PACTE DE MANDATURE

#### Renforcer la crédibilité de la politique locale

En disant ce que l'on veut faire, en faisant ce que l'on dit et en redonnant l'envie d'agir.

#### Tenir ses engagements

Le pacte de mandature comporte des engagements précis. Ils doivent être tenus, avec l'obligation d'en rendre compte sous forme d'un bilan en cours et en fin de mandat.

### DÉFENDRE LA SPÉCIFICITÉ DE NOGENT

#### Refuser de devenir un « banal arrondissement de Paris » dans le cadre d'une métropole centralisatrice

Nogent n'est pas une ville ordinaire, c'est pour son caractère, ses spécificités que bien des habitants l'ont choisie, ils doivent garder la ville qu'ils aiment. Jacques J.P. Martin est bien décidé à poursuivre son combat avec de nombreux maires de la petite couronne de Paris, pour que les décisions qui nous concernent ne soient pas prises "en haut lieu" par des technocrates qui ne connaissent pas notre territoire. Le PLU patrimonial est déjà un bouclier de protection. Il restera plus que vigilant.



Le 23 mars,  
dès le 1<sup>er</sup> tour,

**VOTEZ**  
JACQUES J.P.  
**MARTIN**

Ensemble,  
aimons notre ville

Liste d'union de la droite et du centre



Pour en savoir plus



Permanence : 21, rue Eugène Galbrun. - Tél : 07 87 40 83 38.  
aimonsnotreville@gmail.com - www.nogent-martin2014.com

**RÉUNION PUBLIQUE - Vendredi 21 mars à 20 h - Salle Émile Zola**  
**Venez nombreux débattre du Nogent 2014-2020**

# LES FINANCES COMMUNALES

## Stabilité et maîtrise



### Notre engagement 2014-2020

**Pas d'augmentation des taux communaux des taxes locales, dans la continuité de 2007-2013.**

#### IMPÔTS LOCAUX À NOGENT : MIEUX COMPRENDRE

##### La taxe d'habitation

Payée par tout occupant d'un logement, elle se compose de :

◆ **Valeur locative** : évaluée par les services fiscaux, revalorisée chaque année par un coefficient voté par l'Assemblée nationale. 2008 - 2013 : + 15,12 % ➔

◆ **Abattements** : Taux maximum voté par le conseil municipal depuis 2008, pour personnes à charge, pour les personnes les plus modestes et handicapées. (plus de 2 millions d'€ de recettes en moins).

**Taxe communale :**  
seule taxe votée par le conseil municipal.  
2008 : 15,46 % - 2013 : 15,46 % ➔

**Pas d'augmentation, promesse tenue !**

##### ◆ Taxe intercommunale

De 2008 à 2011, votée par le conseil général, perçue par le département.

2008 : 6,42 % / 2010 : 7,11 % ➔

Depuis 2011, votée par le conseil communautaire, perçue par la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne.

2011 : 7,80 / 2013 : 7,95 %

##### ◆ Taxe spéciale d'équipement

Financement du réseau de transports du Grand Paris

Nouvelle taxe en 2013 : 0,435 % ➔

##### ◆ Frais de gestion

Perçus par l'État, 1%.

##### Le foncier bâti

Payé par les propriétaires.

2008 : 19,06 % - 2013 : 19,06 % ➔

**Pas d'augmentation du taux communal : promesse tenue !**

#### Nogent dans le département \*

Taxe d'habitation : 28 communes sur 38 ont des taux plus élevés (jusqu'à 32,57 %).

Foncier bâti : 26 communes sur 38 ont des taux plus élevés (jusqu'à 31,80 %).

Évolution de 2007-2013 : Nogent est la seule ville à enregistrer une baisse (- 0,83 %).

\* Source : Le Parisien édition Val-de-Marne octobre 2013.



Évolution de la taxe d'habitation Nogent et moyenne départementale.

#### UNE VILLE PEU ENDETTÉE

Les finances communales sont saines. Pour investir, la commune a recours à l'emprunt, mais son niveau d'endettement est faible (graphique ci-dessous). Sa capacité totale de désendettement (remboursement du capital) est de 6,7 ans.



Encours annuel de la dette par habitant  
Nogent/moyenne ville de 20 à 50 000 habitants

#### ÉVOLUTION DU BUDGET DE LA VILLE

##### Dépenses de fonctionnement

Voirie, environnement, petite enfance, vie scolaire, sécurité, jeunesse, sport, culture, subventions aux associations, services généraux, prise en charge du quotient familial, etc.

Engagement 2008-2013 : + 2 % par an.  
Réalisation 2008 - 2013 : + 1,52 % moyenne annuelle

**Promesse tenue !**

Dans ces dépenses, les charges de personnel

Engagement 2008-2013 : + 3 % par an.  
Réalisation 2008 - 2013 : + 3,37 % moyenne annuelle

**Promesse presque tenue !**

##### Les dépenses d'investissement

Nouveaux équipements, travaux divers dont voirie, réhabilitation et gros entretien.

Niveau moyen annuel 2008-2013 : 9 millions €, dont 1,3 million € financés par emprunt.

##### Les recettes

2008 à 2013 : + 1,66 en moyenne par an.

Dotation de l'État : baisse régulière depuis 2009, chute brutale de 7 % en 2014 (- 420 000 €)

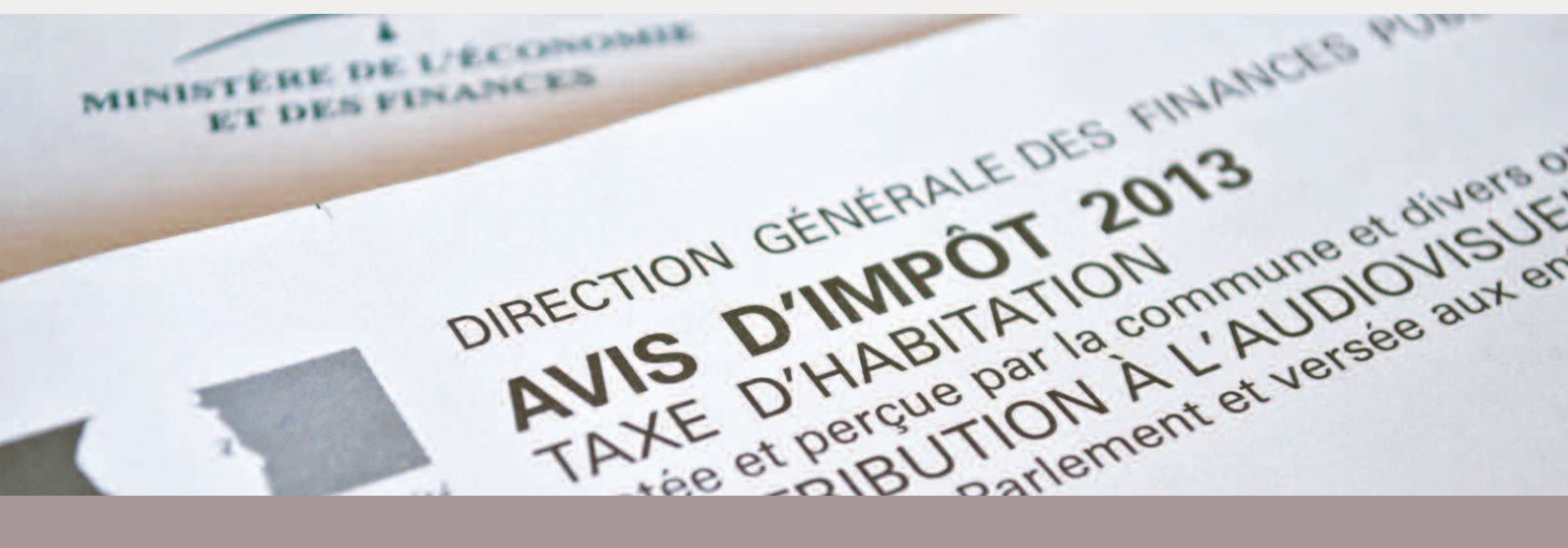
#### ET DEMAIN ?

Pour garder des services de qualité et une politique dynamique d'investissement face aux baisses des recettes annoncées et à l'augmentation constante des charges obligatoires :

- ◆ **Développer** les méthodes de gestion performantes déjà engagées
- ◆ **Optimiser** la gestion des services municipaux par mutualisation des moyens
- ◆ **Développer** les délégations de service public et les partenariats public-privé
- ◆ **Trouver** de nouvelles recettes par l'activité économique (Cité d'affaires Nogent Baltard, commerces du cœur de ville...)
- ◆ **Mener** une politique foncière active favorisant l'investissement
- ◆ **Étudier** la faisabilité financière des projets et rechercher des subventions (départementale, régionale et européenne)
- ◆ **Optimiser** la gestion financière de la commune par une analyse et une validation annuelle par un commissaire aux comptes indépendant, avec publication des résultats. Créer un poste de contrôleur de gestion.

**Nous nous engageons à ne pas augmenter les taux d'imposition et à stabiliser le niveau de la dette dans les 6 ans à venir.**

**Une performance dans le contexte actuel**, il n'est pas question de faire de la démagogie en annonçant une baisse, ce serait irresponsable et mensonger !



# ENSEMBLE AIMONS NOTRE VILLE

Avec Jacques J.P. Martin, une équipe de femmes et d'hommes comme vous, proches de vous



Jacques J.P. **MARTIN** \*  
Ingénieur retraité



Véronique **DELANNET** \*  
Fonctionnaire



Jean-Paul **DAVID** \*  
Avocat



Déborah **MÜNZER** \*  
Réalisateur productrice



Jean-Jacques **PASTERNAK** \*  
Chef d'entreprise retraité



Christine **RYNINE** \*  
Retraîtée fonction publique



Alain **DEGRASSAT** \*  
Consultant



Florence **FOSSÉ**  
Assistante de direction



Sébastien **EYCHENNE**  
Responsable segment industriel



Anne-Marie **GASTINE**  
Retraîtée



Philippe **SAJHAU**  
Directeur commercial



Anne **RENOUX**  
Notaire



Gilles **HAGÈGE**  
Vétérinaire



Chantal **LETOUZEY** \*  
Médecin



Claude **SLOBODANSKY** \*  
Retraité



Pascale **MARTINEAU** \*  
Inspecteur commercial



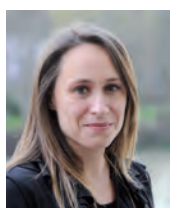
Philippe **PEREIRA**  
Chef d'entreprise



Aurélie **SAINT-LO**  
Ingénieur environnement



Christophe **IPPOLITO**  
Responsable e-business



Annie **FERREIRA**  
Assistante maternelle



Philippe **GOYHÉNÈCHE** \*  
Cadre bancaire



Mariam **LADJOUAN**  
Chargée de clientèle



Jacques **LABESCAT**  
Médecin



Juliette **LE RUYER**  
Pilote de ligne



Bernard **RASQUIN**  
Retraité



Anne-France **JACQUILLAT**  
Mère au foyer



Jean-Michel **VERHEYDE**  
Pharmacien



Aline **JOFFET**  
Responsable création promotion



Laurent **TARAVELLA**  
Ingénieur



Camille **MAUDRY**  
Retraîtée



Jacky **HAZAN**  
Géomètre expert



Nadine **ENAKIEFF**  
Sculpteur



Thomas **OLIVE**  
Étudiant



Monique **BORENSTEJN**  
Commerçante



Lacina **DAO**  
Conseiller financier



Martine **DESSAGNES**  
Chargée de mission



Nicolas **LAROSE**  
Chef d'entreprise



Delphine **JAEGHERS**  
Assistante commerciale



Jérôme **YOUSSEF**  
Stagiaire

Nous aimons notre ville, nous sommes prêts à mettre nos compétences et notre expérience au service de Nogent et des Nogentais.

Liste d'union de la droite et du centre.



Alliance centriste  
Parti Radical

\* Candidats sur la liste présentée pour le Conseil communautaire (communauté d'agglomération).

## Comme vous, nous aimons notre ville

Nous voulons le meilleur pour Nogent et les Nogentais



Nous sommes une équipe de femmes et d'hommes représentant toutes les générations (moyenne d'âge 50 ans) et tous les quartiers. Nous exerçons ou avons exercé des métiers très différents et nous souhaitons mettre nos expériences, nos compétences, notre vécu, au service de la collectivité et de ses habitants. Jacques J.P. Martin est le maire qu'il nous faut pour **mener à bien les projets des années à venir et défendre l'identité de Nogent** dans la métropole du Grand Paris. C'est un homme de dialogue, d'expérience, de convictions et de rassemblement.

### NOTRE CHARTE

**Nous croyons** qu'une équipe municipale doit agir dans la transparence avec intégrité et impartialité, qu'elle doit être à l'écoute des habitants, qu'elle ne doit pas avoir peur de rendre des comptes car elle doit respecter le contrat qui la lie à ses électeurs.

**Nous croyons** qu'une équipe municipale a besoin de tous les talents et doit s'ouvrir à celles et ceux qui veulent mettre en œuvre le projet municipal que nous défendons et concourir à l'intérêt général.

**Nous croyons** que notre projet municipal doit défendre le vivre ensemble et s'adresser à toutes les générations et à toutes les familles, qu'il doit soutenir les initiatives de la société civile et des associations et qu'il doit encourager les solidarités.

**Nous croyons** qu'une commune doit aider au développement individuel et familial et ce, à tous les âges, qu'elle doit proposer aux habitants un véritable parcours de vie, qu'elle doit aider les plus jeunes à devenir des adultes, les parents à faire face à leurs charges familiales et les seniors à rester actifs et autonomes dans la cité.

**Nous croyons** que la commune est le lieu naturel de l'apprentissage et de l'exercice au quotidien de la vie en commun et de la citoyenneté, que la fraternité, l'égalité des chances et les solidarités sont essentielles au développement harmonieux d'une ville.

**Nous croyons** qu'une commune est un lieu de vie partagé, que chacun doit y trouver un logement et des services adaptés à ses besoins et que la qualité de vie doit sans cesse s'y améliorer, que le développement économique et durable doit faire partie intégrante du projet pour notre ville, que les communes doivent prendre leur part dans la bataille de l'emploi et du pouvoir d'achat.

**Nous voulons** tenir compte de l'histoire et du patrimoine de notre ville, pour gérer l'harmonie entre la tradition et la modernité.

L'ensemble des colistiers

# Ensemble aimons notre ville



## J'M la vie dans ma ville

Dans le document précédent nous vous avons présenté nos projets en termes d'équipements, de cadre de vie, de dynamique économique dont un projet majeur celui des nouvelles Halles de Nogent, de protection du cadre de vie urbain s'appuyant sur un PLU patrimonial, de sécurité, et de déplacements dans la ville. Notre objectif étant que tous ces projets servent une seule finalité, **le bien-être des Nogentais.**

Comme dans ce précédent document, les projets présentés sous le titre *J'M la vie dans ma ville* n'ont pas tous la même importance. Certains sont structurants, d'autres plus « légers » voire conviviaux, car nous ne voulons pas d'une ville triste, dans ville il y a vie et nous devons tout faire pour qu'elle soit la plus agréable possible pour tous.

Notre mission est de permettre à chacun de bien grandir, bien vivre sa vie d'adulte et bien vieillir dans notre cité, quelles que soient ses origines, sa situation familiale et sociale, pour que la ville n'oublie personne. Nous avons déjà beaucoup fait pour offrir aux Nogentais des services publics de qualité et pour faire de Nogent une ville attrayante, sans oublier, dans toutes nos actions, d'être en accord avec une politique de développement durable, indispensable pour protéger les générations futures.

**Parce que nous voulons le meilleur pour Nogent et ses habitants,** dans les années 2014-2020, nous compléterons les services destinés à toutes les générations de la petite enfance au grand âge et nous utiliserons les nouvelles technologies pour faciliter la vie quotidienne de tous.

**Dans un prochain document : J'M Nogent, le pacte 2014-2020, nous nous engagerons sur 10 points essentiels de la gestion communale, particulièrement les finances, ainsi que de nouveaux modes de démocratie participative.** Nous ne ferons pas de



Avec Jacques J.P.  
**Martin**

promesse démagogique, mais nous n'augmenterons pas les taux des taxes locales, tous les projets présentés étant soumis à une faisabilité financière sans augmentation de la fiscalité.

**Nous devons valoriser le concentré d'atouts que possède Nogent** et défendre la spécificité de notre ville pour garantir aux Nogentais un avenir dans une ville telle qu'ils l'ont choisie et non pas imposée par une métropole technocratique et déshumanisée.

Je m'engage, pendant les 6 années à venir, à mettre en œuvre notre projet avec la future équipe municipale.

*Comme vous, j'aime Nogent!*  
Jacques Martin



**Comme vous, nous aimons notre ville**



# FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE

## Le numérique au service des habitants

Utiliser le numérique pour faciliter l'accès des habitants aux services municipaux, renforcer la citoyenneté, promouvoir la démocratie locale. comment ?

### CRÉER UN COMPTE CITOYEN

Ce guichet unique ou compte citoyen a pour objectif, non seulement de procéder aux démarches liées aux inscriptions et au paiement en ligne dans le domaine de la petite enfance, du périscolaire, de la restauration scolaire, des activités culturelles et sportives, des demandes de documents d'état-civil, mais aussi de signaler un problème de voirie, d'éclairage public, de demander un nettoyage de tags, de réserver un stationnement pour un déménagement, etc.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffira de se connecter sur le site de la ville et de créer un compte avec un code d'accès personnel.

### MOINS DE DÉMARCHES, PAS DE CONTRAINTES

Ce système simplifiera les démarches, les renseignements du titulaire du compte (y compris le quotient familial) étant enregistrés et actualisés une fois par an. Il n'y a plus à se déplacer, plus de contraintes d'horaires et de jours d'ouverture des services. Un gain de temps pour chacun.

### VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Libérés de tâches administratives de base par des méthodes de travail collaboratif, les agents de la ville pourront se consacrer à des missions plus valorisantes au service des habitants.

### MISE EN SERVICE

Dès 2015 et par tranches successives.

# FACILITER LA VIE DES FAMILLES

## De la petite enfance à l'âge scolaire

### PETITE ENFANCE

- ◆ **Aménager de nouveaux équipements** comme le Moulin de Beauté, structure multi-accueil de 60 berceaux et d'autres projets à définir (lire J'M ma ville, projet 2014-2020).
- ◆ **Créer un Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** sur le site de l'école maternelle Fontenay. Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, qui devrait favoriser le recrutement de nouvelles assistantes maternelles. Dès 2014.
- ◆ **Faire entrer l'Anglais à la crèche**, dans les grandes sections, par des chants et des comptines, départ d'un parcours linguistique déjà existant en école primaire.
- ◆ **Organiser la course de l'avenir** pour les moins de 3 ans (le marathon des p'tits bouchons), avec les parents, les grands parents, un événement annuel convivial associé au développement durable par la plantation d'arbres.
- ◆ **Apprivoiser les écrans et grandir**, en s'associant à la démarche du Département pour donner des points de repère aux parents dans ce domaine.

### ENFANCE, SCOLAIRE

- ◆ **Construire le groupe scolaire** Victor Hugo (13 classes, maternelles et élémentaires), **pérenniser l'école** située avenue Smith-Champion (lire J'M ma ville, projet 2014-2020).
- ◆ **Actualiser le Plan éducatif local (PEDL)**, qui détermine et coordonne les actions de l'ensemble des services municipaux au service du bien être des enfants.
- ◆ **Exiger un moratoire pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires** tant que l'État ne s'engagera pas à une réelle concertation avec les enseignants et les représentants des parents et à une pérennisation de la compensation financière pour la commune (180 000 € par an).
- ◆ **Créer un Conseil municipal des enfants**, niveau CM1 et CM2, avec des commissions (restauration scolaire, culture, sport...).



- ◆ **Adapter un club de loisirs-découverte** à l'accueil d'enfants porteurs de handicaps (formation des animateurs).
- ◆ **Développer la consommation responsable dans les restaurants scolaires** par des produits frais de circuit court comme ceux des AMAP, faire la chasse au gaspi, rédiger une charte.
- ◆ **Favoriser le maintien à Nogent du Centre médico psychologique pour enfants** (CMP) qui doit quitter des locaux obsolètes boulevard Gallieni, par la vente d'un terrain communal rue Théodore Honoré à l'UDSM qui pourra se réinstaller près des écoles. 2014/2015.
- ◆ **Mettre en place le Pédibus**. Cela fait longtemps que l'on en parle, c'est difficile à réaliser, mais la sensibilisation au développement durable devrait inciter les parents à adhérer à ce projet simple : aller à l'école à pied sur un parcours balisé et protégé.



# VALORISER LA JEUNESSE

## Étape fondatrice de la vie

La jeunesse commence où et s'arrête où ? On peut répondre : des collégiens aux jeunes adultes. Parmi eux, les attentes et les besoins sont très divers. Les objectifs aussi : développer l'autonomie, la confiance, l'envie d'innover, le sens de la responsabilité .

### AVEC LE PÔLE JEUNESSE

◆ **Élargir les actions du Pôle jeunesse** en le structurant en deux sections : un club ados (11-14 ans) collégiens, et un Espace projets jeunes (15-25 ans) lycéens et jeunes adultes.

**Club ados** : développer l'éducation culturelle, l'accès aux activités sportives, soutenir l'aide à la parentalité.

**Espace projets jeunes** : renforcer le lien avec les lycéens, la participation citoyenne, soutenir les projets jeunes, développer l'aide à l'insertion sociale. Créer un maillage avec les associations.



◆ **Renforcer et redynamiser le Conseil des Jeunes Nogentais** (12-18 ans).

◆ **Créer un comité permanent de pilotage jeunesse** s'adressant aux lycéens pour hiérarchiser les priorités d'intervention et de soutien.

### ET AUSSI...

◆ **Lancer dès 2014 les états généraux de la jeunesse (18-25 ans)** pour identifier les aspirations et hiérarchiser les actions.

◆ **Ouvrir un club de détente et de partage** convivial, adapté pour l'accueil des groupes musicaux dans le "respect des voisins".

◆ **Créer un skate park** portable au gymnase Christian Marty.

◆ **Stimuler les actions de la Mission locale des bords de Marne**, pour les 16-25 ans plutôt en recherche d'avenir.

◆ **Développer l'école de la 2<sup>e</sup> chance**, pour les 18-25 ans en difficulté d'orientation.

◆ **Instituer une remise officielle de la carte d'électeur** aux jeunes majeurs, un symbole pour leur parcours citoyen.

◆ **Mettre en place un prix des jeunes entrepreneurs** (avec Vivre et Entreprendre).

◆ **Pérenniser et développer les révisions du bac** à la bibliothèque.





# ACCOMPAGNER LES SENIORS

## Pour un nouveau parcours de vie

Acteurs du vivre ensemble, les seniors ont des attentes et des besoins très différents, la collectivité doit prendre en compte et accompagner leur parcours, du jeune senior dynamique à la personne très âgée dépendante.

### JEUNES SENIORS

Ces citoyens, aux besoins et aux attentes très divers, ont un point commun : le souci d'éviter la désocialisation et le vieillissement prématuré, le gâchis de compétences et d'expériences.

◆ **Évaluer leurs attentes**, au cours d'un forum avec tables rondes, fin 2014.

◆ **Favoriser les initiatives** de monitoring, d'expériences au service des autres, de soutien scolaire, d'accueil d'étudiants au domicile, l'intergénérationnel, etc, par une coordination qu'ils piloteront eux-mêmes.

### AIDE AUX PERSONNES AGÉES

◆ **Réhabiliter et agrandir le foyer-résidence Le Cèdre**, réhabilitation de 20 logements, puis construction de 80 logements.

◆ **Favoriser l'aide à domicile** (services, paramédical, assistance à distance) par le soutien aux associations spécialisées, en liaison avec le Centre communal d'action sociale.

◆ **Faire évoluer le service de restauration à domicile.**

◆ **Créer un pôle gérontologique** : pour compléter l'accueil en foyer-résidence et à la maison médicalisée Lepoutre-Favier, ce pôle, construit dans le même périmètre et porté par le CCAS et la fondation Favier, proposera un éventail de services dont un accueil de jour pour valides et semi-valides (lutte contre la solitude...), des opérations de prévention (mémoire, santé, nutrition, équilibre), des vacations de professionnels de santé, une aide aux aidants, des animations.

◆ **Élaborer une charte déontologique avec des entreprises pour les travaux** au domicile des personnes âgées, pour les rassurer et éviter l'insécurité physique et financière.



# ENCOURAGER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

## Moteur de la cohésion sociale

- ◆ **Construire la 2<sup>ème</sup> tranche de la Maison des associations et de la citoyenneté**, rue Jean Monnet, et l'implanter définitivement sur ce site. Y Aménager un espace partagé de bureaux.
- ◆ **Poursuivre le soutien aux associations**, par l'attribution de subventions (1 222 300 € en 2013), la mise à disposition de locaux et de matériels divers, l'organisation du village des associations.
- ◆ **Créer une commission municipale d'attribution annuelle des subventions**, ouverte à tous les conseillers municipaux (majorité et opposition).
- ◆ **Organiser le partage d'expériences**, en créant des rencontres inter associatives entre des dirigeants d'associations de tous types ou thématiques. Initier des projets collectifs.
- ◆ **Renforcer les partenariats** par l'organisation de rencontres associations-financeurs et la création d'un fond de dotation pour le mécénat (structure offrant des avantages fiscaux aux entreprises soutenant un projet).
- ◆ **Créer une ou plusieurs manifestations inter associatives**, inter-générationnelles, à définir avec les associations partenaires.
- ◆ **Encourager les initiatives solidaires** d'associations humanitaires et caritatives sur notre territoire.

# RENFORCER LES SOLIDARITÉS

## Pour que la ville n'oublie personne

La crise économique qui sévit depuis plusieurs années a accentué les difficultés et la détresse de certains d'entre nous. Une situation que nous devons prendre en compte pour que chacun puisse vivre dignement dans notre ville.

### LA MAISON SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

- ◆ **Soutenir le Centre communal d'action sociale**, établissement public autonome, subventionné par la Ville, de plus en plus sollicité pour les aides sociales légales (RSA, MDPH, APA, domiciliation...) et les aides facultatives (alimentaires, énergie...).
- ◆ **Créer une antenne « Plaisance »** 147 ter bd de Strasbourg, un point écoute et prévention familles avec un travailleur social de quartier.
- ◆ **Poursuivre l'aide aux familles** (restauration scolaire, clubs de loisirs-découverte, frais de séjours personnes handicapées...).
- ◆ **Installer le service logement** dans les locaux de la Maison sociale, service qui coordonne les demandes de logement social.
- ◆ **Favoriser le maintien à domicile** des personnes âgées par une aide au diagnostic habitat.

### ET AUSSI...

- ◆ **Réhabiliter et étendre les logements d'urgence**, avec un accompagnement social.
- ◆ **Renforcer les liens avec les associations locales** (caritatives, maintien à domicile, structures d'hébergement et bailleurs sociaux, soins, emploi), les accompagner dans des projets innovants.
- ◆ **Renforcer la prévention médico-sociale** qui concerne tous les âges (bucco-dentaire, nutrition, addictions, contraception, insertion sociale, vieillissement...), de nombreux services et associations.
- ◆ **Créer une commission extra municipale de réflexion** avec des professionnels de santé sur l'opportunité d'ouvrir une structure répondant à un besoin d'accompagnement médico-social, notamment pour les 18-25 ans.
- ◆ **Poursuivre les travaux avec le Conseil de Sages**, force de propositions, dont les statuts doivent être officialiés.



- ◆ **Ouvrir une épicerie solidaire** gérée par des bénévoles.
- ◆ **Trouver des idées simples et innovantes** comme « le café en plus ou la baguette en plus », en partenariat avec des commerçants.

### MIEUX VIVRE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Les handicaps sont multiples, certains sont visibles d'autres pas, tous doivent être pris en compte.

- ◆ **Poursuivre les travaux d'accessibilité** aux bâtiments publics, l'aménagement de la voie publique ; **accompagner les commerces** dans leurs démarches d'accessibilité
- ◆ **Renforcer les moyens d'accueil** des enfants (lire enfance, scolarité).
- ◆ **Faciliter l'autonomie à domicile**, utiliser le numérique.
- ◆ **Développer la collaboration avec les associations en charge du handicap psychique**.
- ◆ **Développer les actions de sensibilisation** du public, par des animations comme Tous Unis.

## La richesse de Nogent, ce sont ses habitants !

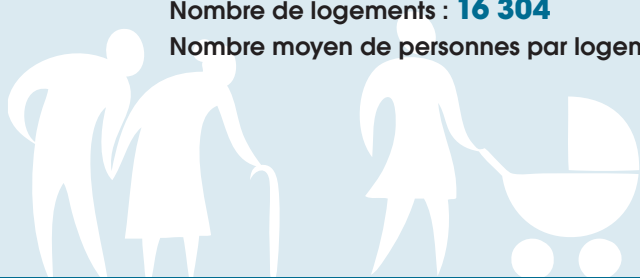
### Un équilibre entre les générations

**Population : 31 795** habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014 - **22 %** moins de 20 ans, **20 %** plus de 60 ans

**La jeunesse** : les 2-24 ans : **25,6 %** de la population, les 15-24 ans : **8 %**

**Nombre de logements : 16 304**

**Nombre moyen de personnes par logement : 1,92**



	2012	2013
<b>Naissances :</b>	<b>488</b>	<b>461</b>
<b>Mariages :</b>	<b>127</b>	<b>129</b>
<b>Décès :</b>	<b>353</b>	<b>322</b>



# BOUGER POUR MIEUX VIVRE

## Le sport pour tous

**Nogent est une ville sportive. Avec 7 200 licenciés dans 33 clubs, 43 disciplines, 3 500 bénéficiaires des prestations municipales et 10 000 scolaires usagers des installations, c'est incontestable !**

Favoriser la pratique du sport pour tous, quel que soit l'âge, le niveau ou la motivation est un facteur de bien-être pour chacun et de cohésion sociale.



*Un centre sportif multifonctions et un gymnase homologué.*

### LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

◆ **Construire le stade Christian Maudry.** Répondre aux besoins des associations de sports collectifs, offrir de nouvelles pratiques sportives : escalade en salle, tir à l'arc (étude du projet effectuée avec les associations sportives et les acteurs de l'EPS). Capacité d'accueil : 500 places pour les manifestations sportives.

◆ **Rénover les gymnases,** selon un plan pluriannuel de travaux et d'équipements.

◆ **Rendre les équipements accessibles** à tous par des revêtements de sols dédiés à la pratique handisports.

### POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

◆ **Poursuivre l'aide** par les subventions et un soutien logistique à l'organisation d'événements et de compétitions.

◆ **Formaliser davantage** les relations Ville/associations par des contrats d'objectifs.

◆ **Organiser les entretiens d'avenir du Sport** pour évaluer régulièrement l'évolution des besoins, aborder les préventions, former les bénévoles. Créer les assises du sport (biennale).

### POUR LES SCOLAIRES, LA JEUNESSE

◆ **Maintenir l'intervention** des enseignants territoriaux des APS sur le temps scolaire.

◆ **Poursuivre l'effort** de dotation d'équipement en matériels sportifs.

◆ **Mettre en place** des créneaux de préparation aux baccalauréats.

◆ **Maintenir les activités** existantes : Centre Nogentais d'Initiation Sportive, stages pendant les vacances scolaires, fête du sport.

◆ **Créer les mercredis du sport** pour les jeunes.

◆ **Utiliser le Nogent Pass Jeune** pour ceux qui souhaitent participer à des activités en libre accès, en soirée et week-end.

### POUR LES FAMILLES, LES SENIORS

◆ **Maintenir Sport en Famille.**

◆ **Développer les pratiques douces pour les seniors** (avec le CCAS, l'INSEP...).

◆ **Créer les estivales du sport et du développement durable** dans les parcs publics, au stade. Détente, jeux, pratiques douces adaptées aux seniors et aux familles, avec les associations.

### L'ÉMERGENCE DU SPORT PLAISIR

**Encourager** les pratiques sur les sites naturels adaptés ou spécifiques aménagés et des espaces ludiques.

# PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES LOISIRS

## Pour une ville dynamique et festive

*Ce document n'est pas un plan technique,  
mais la libre interprétation du projet  
par un artiste : Gilles Coulon.*



### LE PAVILLON BALTARD

Fleur architectural de Nogent, le Pavillon Baltard a su s'imposer comme l'un des pôles événementiels de l'Est parisien. Et demain ?

- ◆ **Ouvrir plus largement** au public et aux événements culturels en capitalisant sur ses acquis.
- ◆ **Réhabiliter le monument historique** et le moderniser. Un coût financier qui ne peut pas être pris par la Ville seule.
- ◆ **Trouver des partenaires** privés (étude des formes juridiques) pour supporter la charge de la réhabilitation et pour une nouvelle dynamique.

### UN NOUVEL ESPACE CULTUREL

Cet espace verra le jour à côté des Halles de Nogent. Y seront installés les services actuellement trop à l'étroit, qui ne peuvent se développer : la bibliothèque-médiathèque-ludothèque Cavanna, les archives municipales, le conservatoire municipal Francis Poulenc. Un auditorium de 150 places...

### LE MUSÉE DE NOGENT

Après le départ du conservatoire, il occupera les deux étages de l'Hôtel des Coignard (doublant sa surface actuelle).

### LE CARRÉ DES COIGNARD

Poursuivre la programmation de l'espace d'exposition d'arts plastiques (12 à 14 expos et 9000 visiteurs/an attestent du succès).

### LA SCÈNE WATTEAU

- ◆ **Diversifier** la programmation, tout en gardant la spécificité jeune public.
- ◆ **Lancer une étude de satisfaction** auprès des Nogentais.

### LE CONSERVATOIRE

### FRANCIS POULENC

S'ouvrir aux goûts et aux pratiques actuelles, tel est le projet.

- ◆ **Proposer un éveil artistique global** : théâtre, musique, danse.
- ◆ **Devenir un centre de ressources** et d'aide au développement de la pratique amateur.
- ◆ **Enseigner** les Arts du cirque.
- ◆ **Élargir l'offre** : MAO, orgue, atelier de composition musicale, danse contemporaine...

### UNE POLITIQUE CULTURELLE COHÉRENTE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- ◆ **Poursuivre une offre culturelle** très large en lui donnant une meilleure cohérence et une coordination par la création d'une gouvernance des affaires culturelles.
- ◆ **Diversifier les animations culturelles** en direction de la jeunesse, des familles (arts en famille, théâtre en famille, cuisine en famille).
- ◆ **Maintenir les actions en faveur du Devoir de mémoire** avec les associations d'anciens combattants, en y associant la jeunesse.
- ◆ **Lancer des appels à projets** auprès des associations et des services culturels.

### UNE VILLE FESTIVE

Ne pas oublier la tradition festive de Nogent, indispensable, pour une ville qui vit !

- ◆ **Poursuivre la programmation des grandes fêtes**, comme les Médiévales, avec une attention particulière pour les enfants.
- ◆ **Capitaliser sur l'un des atouts majeurs de Nogent** : les bords de Marne requalifiés.
- ◆ **Créer une fête dans l'esprit du Petit vin blanc** (pique-nique géant dans la Grande Rue un dimanche d'été, animations...)
- ◆ **Créer une dynamique avec les jeunes adultes** par l'organisation de sorties roller, d'after work...

### DÉVELOPPER LE TOURISME

Facteur de développement économique et commercial.

## NOGENT, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Le passé historique, le patrimoine architectural et naturel, le PLU patrimonial et les classements Commune touristique et Station nautique sont des atouts **pour la candidature de Nogent au label Ville d'art et d'histoire.**

# Ensemble aimons notre ville



## Une ville innovante au service de ses habitants

Notre objectif, dans tous les domaines, est le service aux habitants. Que ce soit le cadre de vie, l'espace public, les structures petite enfance, les écoles et les activités périscolaires, les services aux personnes âgées, les équipements publics existants ou à venir, la dynamique économique, commerciale, touristique et les perspectives d'emploi, le développement des loisirs sportifs, culturels, l'accessibilité et l'accès aux transports, la sécurité dans la ville, etc. tout n'a qu'une finalité : le bien vivre des Nogentaises et des Nogentais, de tous âges et de tous horizons sociaux.

Nous avons déjà beaucoup fait depuis plus de 10 ans, il nous reste beaucoup à faire. Dans les années à venir, notre action sera favorisée par les nouvelles technologies qui, lorsqu'elles sont utilisées à bon escient, peuvent faciliter l'évolution des services, c'est ce que j'appelle la ville innovante.

### PROJET 2014-2020 : J'M MA VILLE

Dans ce document, avec l'équipe qui travaille à mes côtés, nous avons listé des projets qui n'ont pas tous la même importance, mais qui dans de nombreux domaines ont un impact sur la vie quotidienne de nos concitoyens. Ils sont les éléments structurants de la vie dans la ville.

### J'M LA VIE DANS MA VILLE

Dans un prochain document, nous vous présenterons l'essentiel : nos projets pour la vie dans la ville, pour toutes les générations, pour "que la ville n'oublie personne". Car je sais que **la vraie richesse de Nogent ce sont ses habitants.**



Avec  
Jacques J.P.

# Martin

**Parce que nous voulons le meilleur pour Nogent et ses habitants, nous nous engagerons sur 10 points essentiels de la gestion communale, particulièrement les finances.** Nous ne ferons pas de promesse démagogique, mais nous n'augmenterons pas les taux des taxes locales (malgré les baisses de dotation de l'État et les nouvelles charges qu'il impose). Tous les projets présentés seront soumis à une faisabilité financière sans augmentation de la fiscalité par la recherche de subventions et de partenariats public-privé. En cas d'aléas venus de l'État, nous consulterons la population. Nous nous engageons également à faire vivre la démocratie locale, avec de nouvelles formes de débats participatifs.

*Comme vous j'aime Nogent!*  
Jacques J.P. Martin

Le centre culturel.

Les halles.

*Ce document n'est pas un plan technique, mais la libre interprétation du projet par un artiste : Gilles Coulon.*



# NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

## Pour une ville à vivre

### CENTRE D'AFFAIRES NOGENT BALTARD

Retardée par les recours, la réalisation du centre d'affaires Nogent-Baltard commencera fin 2014. La société Eiffage et la RATP occuperont les 2/3 de la surface, le 1/3 restant sera dédié aux industries créatives et à l'innovation (voir dynamique économique). Une galerie commerciale, sur la place de la gare et avenue de Joinville complétera l'ensemble.

### PETITE ENFANCE

Depuis 2001, le taux de satisfaction des demandes de places en structures petite enfance est passé de 19 % à 42 % (total de 411 berceaux). Ce n'est pas assez !

#### Le Moulin de Beauté

Une "maison passive", à la pointe des constructions écologiques, en cours de réalisation sur un terrain de la Ville, au pied du Pavillon Baltard. Une capacité de 60 berceaux, un accueil de 80 familles. Ouverture prévue dans le courant de l'été 2014.

#### D'autres projets

Un projet est à l'étude rue de Plaisance, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il associe une structure de 30 berceaux à un espace de coworking. D'autres opportunités seront saisies en fonction des locaux au fil des ans.

### ÉCOLES

#### Groupe scolaire Victor Hugo

Après la démolition reconstruction en lieu et place d'un groupe scolaire (école maternelle et élémentaire) de 13 classes, avec un club de loisirs-découverte indépendant. Une construction "passive" économe en énergie. Début des travaux : 2015. Ouverture fin 2016.

#### Pérenniser l'école "provisoire"

L'investissement réalisé en 2013 préfigure l'installation d'une nouvelle école primaire de 13 classes, avenue Smith-Champion, destinée à faire face aux besoins (ouverture progressive des classes).

### LE PÔLE GÉRONTOLOGIQUE

Après la maison médicalisée Lepoutre, poursuite du projet de pôle gérontologique, en partenariat avec la fondation Favier, par une rénovation-extension de la résidence Le Cèdre, avec création d'un accueil temporaire.

Réunion d'un groupe de réflexion.



Sur les terrains de la rue Jean Monnet.

### STADIUM CHRISTIAN MAUDRY

Un ensemble comprenant deux gymnases, dont un aux normes de compétitions avec gradins. Une première tranche, à construire pour 2016, permettra de transférer le gymnase Gallieni.

*Ce document n'est pas un plan technique, mais la libre interprétation du projet par un artiste : Gilles Coulon.*



### MAISON DES ASSOCIATIONS

Création de 400 m<sup>2</sup> supplémentaires pour une implantation définitive de la Maison des associations sur ce site.

À côté des Halles de Nogent

### CENTRE CULTUREL

Certains équipements culturels sont à l'étroit ou ne sont pas aux normes. Un centre culturel verra le jour à côté des Halles de Nogent, rue Ancellet mail piétonnier, square des Oulches.

Y seront installés : la bibliothèque-médiathèque-ludothèque Cavanna, les archives municipales, le conservatoire municipal Francis Poulenc. Un auditorium de 150 places environ complétera cet aménagement. Une construction avec une isolation phonique spéciale pour respecter les riverains.

Le musée de Nogent sera ensuite installé dans les étages de l'Hôtel des Coignard libérés par le conservatoire, formant avec le Carré des Coignard, consacré à l'art contemporain, un ensemble cohérent.

# LES HALLES DE NOGENT

## Entre tradition et modernité

Le marché du centre-ville n'est plus aux normes. Son ouverture est maintenue par l'engagement pris à le reconstruire. Pourquoi avoir attendu ? Il fallait trouver le terrain pour construire un gymnase remplaçant le gymnase Gallieni. C'est fait !

La Communauté d'agglomération est en charge du montage de ce dossier, en partenariat avec les services de la Ville.



Gilles Coulon - 2014.

### L'ARCHITECTURE

Construction dans l'**esprit des halles de Baltard**, une architecture privilégiant l'esthétique et la lumière, avec un large espace public paysagé alentour (voir esquisse). Le projet sera soumis à enquête publique.

### LE CONCEPT

En plus du marché alimentaire pluri hebdomadaire, les halles abriteront des **commerces alimentaires permanents**, retenant la clientèle à Nogent avec effet sur l'ensemble des commerces, et un **espace restauration** en mezzanine.

### DE NOUVEAUX SERVICES

Pour faire les bons choix seront associés : un grand nom de la gastronomie française spécialiste de marchés traditionnels, le délégataire, les commerçants du marché et autres. Sont envisagés : une conciergerie et des ateliers "cuisine en famille".

### LE STATIONNEMENT

L'offre de stationnement en souterrain sera renforcée.

## DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

### Du commerce de proximité à la start up

Des projets structurants, innovants, sont au cœur de notre projet, ainsi que l'indispensable soutien au commerce et aux entreprises, éléments moteurs de la dynamique de Nogent. L'objectif est de mobiliser ceux qui veulent entreprendre, pour développer l'emploi et générer de nouvelles ressources fiscales.

#### NOGENT VILLE INNOVANTE

**Encourager l'arrivée** de métiers d'avenir (digital, tourisme...), dans des structures de partage et d'innovation : coworking, tiers-lieu ou pépinière d'entreprises, notamment dans le centre d'affaires Nogent Baltard. Une évolution des modes de vie avec rapprochement travail/domicile.

**Nogent ville numérique.** 73 % des foyers disposent de la fibre optique (très haut débit) dans la rue (35 % en moyenne dans le Val-de-Marne). Un atout pour la création d'entreprises innovantes, le télétravail, les services et démarches en ligne.

#### ENCOURAGER LE COMMERCE

Garder un tissu commercial dynamique est indispensable. Pour cela, encourager de nouveaux services qui captent la clientèle (achats groupés via Internet, services mutualisés conciergerie - livraison...). L'installation de commerces alimentaires permanents dans les nouvelles halles élargit l'offre.

#### PROMOUVOIR LE TOURISME

Entre Paris et Marne la Vallée, Nogent - ville du Petit vin blanc - doit capitaliser sur ses deux labels : Commune touristique et Station nautique, et encourager les activités induites : hôtellerie, restauration, port de plaisance. L'obtention du label Station touristique (dossier en cours) permettrait de nouvelles activités (tel un casino).

#### SOUTENIR LES INITIATIVES EMPLOI

Soutenir les organismes et actions qui mènent à l'emploi (Maison de l'Emploi et des Entreprises, Carrefour de l'Emploi, INFA...) et les associations qui se mobilisent (GREP, Vivre et entreprendre, Visemploi...).







# URBANISME ET LOGEMENT

## Protéger le patrimoine, favoriser le parcours résidentiel

compétence des communes sur leur territoire, des décisions centralisées faisant fi des spécificités et des attentes des habitants. Jacques JP Martin est décidé à se battre contre cette décision. Nogent ne doit pas devenir un arrondissement de Paris !

### LOGEMENT / HABITAT

◆ **Une politique de mixité de l'habitat.** L'objectif est de développer des offres de logement adaptées aux besoins des Nogentais en fonction de leurs situations sociales et familiales. Pérenniser et diversifier l'offre neuve d'habitat, améliorer et valoriser les logements existants, valoriser la qualité résidentielle du territoire.

◆ **Poursuivre le programme de réhabilitation des logements HLM** avec Valophis (l'opération en cours pour 220 logements des HBM s'achèvera en 2015 - 10 millions d'€).

◆ **Respecter les objectifs du Programme local de l'habitat** signé entre la CAVM et l'État. Nogent a choisi de payer la pénalité liée à la loi SRU (qui impose 25 % de logements sociaux) en limitant sa contribution du fait du maintien du taux de 12 % sur la ville.

◆ **Installer le service logement** dans des locaux géographiquement plus adaptés en centre-ville.

### NOGENT, UNE VILLE PAS COMME LES AUTRES

#### Le nouveau PLU patrimonial

Voté par le conseil municipal le 20 janvier, après une large concertation, le PLU sera applicable dès 2014. La majorité municipale a choisi de protéger 70 % du territoire. Les 30 % restants sont en zone de mutation ou de renouvellement faisant l'objet d'opérations d'aménagement. C'est un bouclier contre la tentative de densification de la petite couronne par la Région et l'État.

#### La menace métropolitaine

En créant la métropole parisienne, le Parlement y a associé le futur PLU métropolitain. La conséquence serait une perte de



## LES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE

### Un espace partagé et apaisé

Dans les communes anciennes proches de Paris comme Nogent qui ont une voirie héritée d'un temps sans voitures, se déplacer et stationner n'est pas toujours facile ! Il faut trouver des solutions innovantes pour améliorer la situation.

#### ESPACE PARTAGÉ

Le 30 km/h sur le territoire (hors voies départementales), les rues "zone 30 (espace partagé entre véhicules, vélos, piétons) concourent à la sécurité et au développement durable. La pratique du vélo, encouragée par des tracés sur les voies, est limitée par la géographie locale.

#### STATIONNEMENT

##### Autolib'

Après Vélib', mise en place de stations Autolib' avec bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. Un encouragement au partage de véhicules et à la motorisation électrique.

##### Le stationnement intelligent

Lancement d'une étude sur la faisabilité du "stationnement intelligent". Le principe repose sur l'usage du smartphone pour rechercher une place en temps réel et payer au temps passé.

**Les parkings (dans le cadre d'une délégation de service public),** nouveau parking de 600 places au centre d'affaires Nogent-Baltard, des places partagées entre les différents types d'usagers.

D'autres places seront créées sous les Halles, rue Jean Monnet, aux Viselets...

#### COVOITURAGE

Très utile, mais difficile à mettre en place sur de courts trajets, le covoiturage sera encouragé via les réseaux sociaux locaux.

#### TRANSPORTS EN COMMUN

##### Un transport urbain

Lancement d'une étude (RATP - STIF) pour transformer la Navette de Nogent en un transport urbain reliant tous les quartiers au centre et aux gares.

##### Les transports en commun

Nécessité d'une vigilance envers les exploitants des RER et des bus (RATP - SNCF) pour exiger la qualité des services aux usagers et lutter contre les nuisances envers les riverains. Prolonger le bus 113 jusqu'à la ligne 1 du métro (Ch. de Vincennes).

#### PONT DE NOGENT

Après plus de 20 ans de tergiversations, les travaux commenceront en 2015. Très impliqué dans le projet qu'il suit depuis qu'il est élu au conseil général (on lui doit l'idée de la passerelle piétons-vélos), Jacques J.P. Martin suit le projet avec beaucoup d'attention.





# UN ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ

## Pour le bien vivre ensemble

Offrir aux Nogentais un cadre de vie agréable est une priorité. L'environnement est un atout majeur de notre ville et contribue à son attractivité. Il est indispensable de le préserver et de l'améliorer.

### NOGENT VILLE PROPRE

La première des exigences est la propreté des rues. Maintien des moyens en personnel et en matériel et lutte contre les incivilités.

### NOGENT VILLE VERTE ET FLEURIE

**Préservation du patrimoine arboré** (arbres d'alignement, parcs et promenades, placettes) Programme pluriannuel de plantations.

**Le fleurissement** est un élément du cadre de vie des Nogentais et un atout pour le tourisme.

### LES BORDS DE MARNE

"Or vert" de Nogent, les bords de Marne sont en cours de réaménagement. Après les Terrasses de la Marne (derrière le stade), la promenade de l'Île de Beauté et le square Tino Rossi, la CAVM poursuivra les

travaux par le quai du port vers Le Perreux, puis le boulevard de la Marne vers Joinville.

### LA PLACE LECLERC

Réaménagement complet par le Département, après les travaux du Centre Nogent-Baltard. Objectifs : fluidifier le trafic, diminuer la pollution, privilégier les piétons, améliorer l'esthétique urbaine.

### LA VOIRIE

Poursuite du plan pluri annuel de réhabilitation de la voirie (chaussées, trottoirs, éclairage public, enfouissement des réseaux) en fonction des priorités.

### L'ACCESSIBILITÉ

**Pour les commerces** : aide de la Ville et de la CAVM pour accompagner les commerçants dans les démarches obligatoires et difficiles pour l'accessibilité de leurs locaux.

**Poursuite des aménagements** sur les espaces publics et les bâtiments.

### Je soutiens Jacques J.P. Martin « Ensemble, aimons notre ville »

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Adresse courriel : .....

J'adhère au comité de soutien

J'accepte que mon nom soit publié Oui  Non

J'apporte un soutien financier Montant : .....

Par chèque, ordre :

AF Jacques J.P. Martin Nogent Municipales 2014.

(envoyer à l'association 43 avenue de la Source  
94130 Nogent-sur-Marne ou déposer à la permanence)

En espèces : (à la permanence) Montant : .....

Le ..... Signature

Un don versé par chèque (limite 4 600 €) ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % du montant du don (code général des impôts). Un reçu à joindre à la déclaration de revenus 2014 sera envoyé. Les dons en espèces sont limités à 150 € et n'ouvrent pas droit à déduction.



Permanence :

21, rue Eugène Galbrun.

Tél : 07 87 40 83 38.

[aimonsnotreville@gmail.com](mailto:aimonsnotreville@gmail.com)

[www.nogent-martin2014.com](http://www.nogent-martin2014.com)

## Disponibilité Écoute



# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Une ville écologiquement responsable

Reconnaitre l'importance de la prise en compte du développement durable est indispensable pour une ville comme Nogent, tant pour le fonctionnement des services municipaux que pour l'impact sur le comportement citoyen.

### L'ÉNERGIE AU CŒUR DE LA VILLE DURABLE

La transition énergétique est un enjeu majeur des années à venir (développement durable, économie). Équipements en cours ou à venir "neutres ou positifs", éclairage public, développement d'énergies renouvelables, impulsions fortes vers le résidentiel par l'accompagnement des habitants via l'espace info-énergie et une aide aux diagnostics thermiques.

### LA DÉPOLLUTION DU SITE MARIE CURIE

Réalisée sur une grande partie du terrain, là où a été aménagé en 2012 un nouveau parking, la dépollution du site Marie Curie n'est pas achevée du fait de l'attente d'une réponse de l'ARS sur les propositions d'usage après dépollution.

### LA COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Confiées à la Communauté d'agglomération, les collectes s'améliorent (sans augmentation de la TEOM) malgré une augmentation des tonnages et les incivilités persistantes. Les techniques évoluent, le développement du recyclage des déchets stabilise les coûts par la valorisation des produits. La chasse au gaspi se concrétise (cantines scolaires, etc.). La mobilisation des habitants est indispensable.

### FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Protection de la biodiversité sur les berges de la Marne, dans nos parcs et jardins. L'aménagement du sentier de découverte de l'île des loups se poursuivra avec son centre d'interprétation.

### L'AGENDA 21

Formalisé en 2013, l'agenda 21 devient la référence des services municipaux. Il les concerne tous, à des degrés variés. Du geste de base aux produits employés, en passant par les véhicules ou les techniques de construction, les implications sont multiples.

*Voir aussi déplacements*



La sécurité dans la ville est une priorité, elle est le résultat de plusieurs composantes : la prévention, la répression quand il le faut et la qualité du cadre de vie. Elle passe par une collaboration efficace entre police municipale, police nationale et police des transports (RER, bus). Priorité 2014-2015 : la baisse des cambriolages.

### LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE DE VOIE PUBLIQUE

Poursuivre les efforts et améliorer l'efficacité de la vidéo protection dans la ville avec une 4<sup>ème</sup> tranche d'équipements. Renforcer la protection par une présence visible des agents dans la ville (patrouilles, ilotage...), y compris la nuit.

### SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

◆ **Lutter contre les cambriolages**, encore trop nombreux. Sensibiliser les habitants à la prévention par des réunions de rue ou d'immeuble.

## LA SÉCURITÉ

### Première des libertés

- ◆ **Aider les personnes âgées ou isolées**
- ◆ **Mettre en place un point d'information** pour lutter contre la cybercriminalité.

### CRÉER UNE ANTENNE DE POLICE MUNICIPALE AU PORT

Dans des locaux municipaux à côté du Point Poste.

### FAVORISER LES SOLIDARITÉS EN CAS DE CRISE

Lors d'inondation, de canicule ou de grand froid, faire appel à des volontaires pour renforcer l'action des services municipaux.

### RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Apaiser la circulation par la limitation de vitesse et la signalisation (lire déplacements dans la ville). Créer une charte du vélo dans la ville.

	2009	2013
Actes de délinquance sur la voie publique :	915	517
Cambriolages :	152	158
Vols avec violence :	88	52
Vols de véhicules :	40	47
Violences aux personnes :	94	41
Dégradations :	309	69